



Association des bibliothèques fribourgeoises
Vereinigung der Freiburger Bibliotheken

Les services des bibliothèques durant l'épidémie de Covid-19 : Recommandations de BiblioFR

Le 16 mars 2020, la Confédération a ordonné la fermeture des établissements accessibles au public comme les bibliothèques. La directive est initialement valable jusqu'au 19 avril 2020.

BiblioFR est d'avis que les services de bibliothèque sont importants également durant cette période exceptionnelle ! Dans les circonstances actuelles, l'accès à la lecture, à l'information et au divertissement devrait être assuré. C'est pourquoi les bibliothèques publiques peuvent et doivent rester en contact avec leurs usagers malgré la fermeture.

BiblioFR recommande :

... une communication claire et transparente sur le site web de la bibliothèque, dans les échanges de courrier électronique et sur les réseaux sociaux

- **Site web** : Communiquez sur votre site web que votre bibliothèque est fermée et indiquez vos propres offres et celles de l'extérieur. Exemple de [Villars-sur-Glâne](#).
- **Courrier électronique** : Dans votre réponse automatique, indiquez comment et quand vous pouvez être joints et si les courriers sont transférés ou lus.
- **Facebook, autres** : Publiez régulièrement des liens qui pourraient intéresser vos usagers. Placez le compte Facebook (et autres) de manière visible sur votre page d'accueil pour que les usagers sachent qu'ils peuvent également y obtenir des informations.

... la communication de services qui peuvent être utilisés directement par vos usagers

- **FReBOOKS** (offre de livres électroniques en allemand, français et anglais, d'audios électroniques, de musique) : inscription facilitée – [Lien](#)
- **e-bibliomedia** (offre d'e-books en français et anglais) : inscription facilitée pour les lecteurs – accès direct jusqu'au 30 juin si votre bibliothèque est injoignable. [Lien](#)
- **Offres en ligne** d'institutions telles que Bibliomedia ou ISJM (plate-forme numérique *Ricochet*), d'éditeurs, d'autres bibliothèques : informations sur le [blog FR E Biblio des bibliothèques fribourgeoises](#). Cette page est mise à jour régulièrement.
- **Prêt par poste de la BCU** : [Informations](#)

... si vos ressources le permettent, offrir ses propres services* en concertation avec la commune responsable

- **Service de commande et de retrait de documents** : les lecteurs peuvent commander des médias en ligne, par courrier électronique ou par téléphone, et la bibliothèque fixera avec eux un moment pour le retrait. Exemples à [Düdingen](#), [Wünnewil-Flamatt](#); exemple d'une bibliothèque plus grande à [Uster ZH](#)
- **Service de livraison à domicile** : les lecteurs commandent des médias en ligne, par courrier électronique ou par téléphone, et la bibliothèque les livre à domicile. Exemples [Mont-Vully](#) (en collaboration avec Vully solidaire) et Châtonnaye, ou les villes de [Bâle](#) et [Winterthur](#) qui travaillent avec des « courriers vélo ».
- **Service panier lecture-surprise** : particulièrement adapté si aucun catalogue en ligne n'est disponible : le lecteur commande un « panier lecture-surprise » contenant un certain nombre

de supports. Lors de la commande, les souhaits peuvent être spécifiés (par exemple l'âge des enfants, les sujets, les lectures, etc.). Exemple à [Neyruz>Page Facebook](#).

- **Services pour les élèves** : en concertation avec les enseignants. Exemples: Fournir des boîtes à livres dans le couloir où les devoirs sont collectés ; fournir des livres individuels avec des devoirs de lecture.
- **Services numériques propres à votre bibliothèque** : Exemple « La poche à livres » à Sorens : envoi de vidéos d'animations *Né pour lire* aux usagers réguliers ; exemple Ville de Renens : mise en ligne de [courtes histoires audio](#).

Les exemples de bibliothèques sont régulièrement mis à jour dans les News du site www.bibliofr.ch.

* L'Office fédéral de la santé publique autorise le prêt de médias, sous réserve du respect des mesures de sécurité. Informations sur www.bibliosuisse.ch > [La lecture au temps du Corona](#)

Fribourg, le 3 avril 2020

Pour le comité de BiblioFR (Association des bibliothèques fribourgeoises)

Pierre Buntschu, président